BILAN DE COMPÉTENCES

Une relation d'échange et de confiance un moment privilégié

Le Bilan de Compétences est un dispositif accessible à toute personne souhaitant prendre le temps de réfléchir à son évolution professionnelle. Il permet à chacun d'évaluer ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations, de se mettre en mouvement : rebondir, progresser, anticiper le changement ou de se reconvertir afin de servir un projet professionnel réaliste et cohérent.

OBJECTIFS

Le bilan de compétences est un dispositif qui permet de :

- Faire le point, prendre du recul sur son parcours professionnel
- Explorer les motivations, les valeurs et les intérêts professionnels
- Élaborer des perspectives de développement professionnel, en lien avec ses aspirations et ses valeurs
- Nourrir et structurer une réflexion sur son positionnement et son évolution
- Détecter, valoriser et comprendre ses atouts et ses ressources
- Renforcer la confiance en soi en mettant en lumière les réussites passées, les compétences
- Identifier, évaluer la mise en œuvre et la transférabilité de ses compétences
- Repérer les choix possibles et trouver les moyens réalistes de s'y engager
- Construire un projet professionnel en cohérence avec le marché de l'emploi
- Définir des objectifs et des stratégies d'action claires
- Retrouver du sens et de la motivation

Ma pratique est portée sur des valeurs fortes : consentement, confidentialité, neutralité, écoute engagée, considération, approche personnalisée, co-construction, créativité, clarté, transparence, convivialité, professionnalisme.

DÉROULEMENT

Mon approche repose sur **4 phases clés,** conçues pour accompagner mes clients vers une meilleure compréhension d'eux-mêmes et pour élaborer des stratégies de développement professionnel pertinentes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En cours de bilan : points réguliers dédiés au suivi des acquis ainsi qu'à l'avancement de la réflexion - Questionnaire de satisfaction en fin de bilan
Envoi d'un questionnaire d'évaluation : 6 mois après la fin du bilan

ORGANISATION ET DURÉE

La durée maximale du BC est de 24h00 sur une durée d'environ 3 mois, répartie entre des temps d'entretien et des temps dédiés au travail personnel.

> Les personnes chargées de réaliser et de détenir les bilans sont soumises aux dispositions des articles 226-13 et 226-14 du code pénal en ce qui concerne les informations qu'elles détiennent à ce titre. La durée du bilan de compétences ne peut excéder vingt-quatre heures.

- 1 entretien préliminaire
- 14 heures d'entretiens individuels (7 rendez-vous de 2 h)
- 10 h en moyenne consacrées au travail personnel à réaliser entre chaque séance

Il se réalise principalement à distance avec 1 à 2 séances en présentiel possible

VIGO 49, rue des Rosiers – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine - 06 23 87 34 34 - contact@vigotalents.fr
EURL au Capital de 1 000 euros - SIRET 882194442 - NAF 7022Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11931019693 auprès de DRIEETS IDF

IL SE STRUCTURE SELON LA MÉTHODOLOGIE SUIVANTE

Le bilan de compétences est un dispositif inscrit dans le Code du Travail (Articles L. 6313-1, L. 6313-10 et R. 6322-32 à R. 6322-50 du Code du Travail) institué par la loi du 31 décembre 1991. La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a apporté des modifications au cadre règlementaire existant (articles L6313-4 et R 6313-4 à R 6313-8 code du travail). Confidentialité : articles 226-13 et 226-14 du Code pénal.

Les phases du bilan de compétences

Prise de contact : analyse du besoin (échange téléphonique ou visio)

Phase préliminaire (entretien initial) :

- **Rappeler le cadre du bilan (déontologie, méthode, déroulé…)**
- **Cerner la demande et clarifier les attentes** (motivations, les objectifs)
- **Comprendre la situation actuelle,** les grandes lignes du parcours
- **Définir un plan de route**
- **Confirmation de l'engagement** dans la démarche ● Présenter l'objectif du travail de la prochaine séance

Phase d'investigation et d'analyse (connaissance de soi) :

- **Analyse du parcours personnel** et professionnel, des réalisations passées
- **Évaluation des compétences :** les compétences techniques et comportementales
- **Identification des intérêts et des valeurs :** Exploration des centres d'intérêt, des valeurs professionnelles et des aspirations personnelles

SYNTHÈSE INTERMÉDIAIRE

Phase d'exploration des perspectives :

- **Restitution des résultats :** Présentation détaillée des résultats de l'évaluation et des tendances identifiées.
- **Élaboration de pistes professionnelles :** Identification de plusieurs pistes professionnelles en lien avec les compétences, les intérêts et les valeurs du bénéficiaire
- **Veille sur le marché de l'emploi :** Analyse des tendances du marché de l'emploi pour contextualiser les opportunités professionnelles

Phase de conclusion et de formalisation :

- **Entretien de synthèse :** Réunion conclusive pour discuter des pistes professionnelles identifiées et affiner le projet.
- **Élaboration d'un plan d'action :** Définition des étapes concrètes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs professionnels.
- **Relecture et remise du document de synthèse** (confidentiel) **:** Livraison d'un document récapitulatif, comprenant les résultats de l'évaluation, les axes de développement identifiés et le plan d'action.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Tarifs : 1900 € TTC (CPF) - 2 600 TTC (Entreprise)
Les modalités de financement seront précisées lors du montage du dossier
Délai d'accès : CPF : minimum 14 jours ouvrés après inscriptions sur le site CPF

France Travail et OPCO : dès réception de la convention (un délai d'un mois environ est à prévoir)
Financement personnel ou employeur : dès signature de la convention
Accessibilité les locaux loués pour les présentiels sont accessibles **aux personnes à mobilité réduite** - Pour toute autre situation de handicap, prenez contact : afin de mettre en place la recherche de solutions et d'aménagements adaptés.

« 100 % des bénéficiaires ont complété les questionnaires à chaud et à 6 mois, et réalisé au moins deux enquêtes terrain métier. »

contact@vigotalents.fr 06 23 87 34 34

VIGO 49, rue des Rosiers – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine - 06 23 87 34 34 - contact@vigotalents.fr
EURL au Capital de 1 000 euros - SIRET 882194442 - NAF 7022Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11931019693 auprès de DRIEETS IDF